

aurait pu s'attendre à ce que les prix payés aux pêcheurs de morue baisse de 3c. la livre pendant cette période, mais, pour diverses raisons, cela ne s'est pas produit.

En vue de stabiliser l'industrie, les transformateurs ont maintenu les prix payés aux pêcheurs en utilisant leur capital de roulement, le crédit bancaire et les gains provenant d'entreprises tributaires de la pêche. D'autre part, de nombreuses sociétés constatent maintenant que leurs ressources sont épuisées et que rien n'atténue la pression de l'offre sur le marché américain. Je pourrais ajouter que les prix auraient été réduits l'été dernier, sans le recours au programme de paiements d'appoint que le gouvernement a autorisés pour l'industrie du poisson de fond congelé de l'Atlantique. Ce programme a été appliqué de mai à octobre 1968. Pendant cette période, de nombreux transformateurs ont pu renforcer leur position d'emprunt, évitant ainsi une grave baisse des prix versés aux pêcheurs.

Je suis prêt à accorder tout le mérite de ce programme au gouvernement. Il est maintenant terminé, cependant, et il existe toujours une grande différence entre le prix de revient des produits congelés du poisson de fond et ce que rapporte leur vente sur le marché américain. Je le répète, cette différence est de 4 à 6c. la livre environ, suivant l'endroit où se fait la transformation et la distance qui sépare l'usine du marché américain. Avec de tels déficits en perspective, les pêcheurs de poissons de fond du littoral atlantique ont toujours à craindre une baisse de 25 à 30 p. 100 dans leurs revenus. Tandis que cette menace pèse sans cesse sur eux, ils ont tous les jours connaissance des nouvelles et appréciables augmentations de salaire que le gouvernement approuve ou qu'il accorde à des groupes professionnels dans certaines autres régions du pays.

Le gouvernement et le pays se doivent d'agir en faveur des pêcheurs canadiens tant que leurs produits continueront de se vendre à si bas prix. Le gouvernement doit s'intéresser à la situation économique des milliers de pêcheurs canadiens, de leur famille et des transformateurs dont ils dépendent pour la vente de leur prise. Je parle ainsi à cause de la frustration et du désespoir qui règnent dans des centaines de collectivités de pêcheurs où il n'y a aucune autre possibilité d'emploi. Au cours de la campagne électorale, en juin, le premier ministre avait déclaré que les disparités régionales constituaient une plus grande menace à notre unité nationale que la différence de langue. Je signale à la Chambre que si la diminution des prix que

[M. Crouse.]

les pêcheurs touchent actuellement pour leur poisson de fond se prolonge quelque temps encore, l'économie de toute la région atlantique sombrera dans le chaos, alors que l'inégalité régionale est censée être au premier plan des préoccupations du gouvernement libéral actuellement au pouvoir.

Je ne veux pas critiquer le ministre des Pêcheries, car les problèmes qu'il doit régler lui viennent, dans une grande mesure, de l'inaction de l'ancien ministre, jointe à celle de l'ancien secrétaire d'État. Toutefois, non sans inquiétude, j'ai lu le discours que le ministre a prononcé au banquet du jour du Canada à Boston, le 19 octobre. Le ministre a dit très clairement que son gouvernement allait adopter une attitude très rigide à l'égard de l'industrie de la pêche. Voici ces paroles, citées du texte même:

La pêche commerciale, comme toute autre industrie, doit profiter à la communauté canadienne tout entière. Elle doit engendrer plus de bénéfices que de frais, elle doit payer des impôts et non pas soutirer trop de recettes fiscales, elle doit se suffire et non pas être un fardeau pour l'ensemble de la communauté canadienne.

Plus loin, il ajoute:

• (12.40 p.m.)

Nous n'avons pas l'intention de soutenir indéfiniment l'industrie de la pêche.

Voilà des mots durs, monsieur le président, des paroles brutales prononcées dans un autre pays au sujet d'une population et d'une industrie qui a représenté un mode de vie pour des milliers de Canadiens et qui a contribué pour des millions de dollars au progrès du pays, à nos réserves de devises étrangères, grâce à l'exportation de nos produits de la pêche. A l'heure actuelle toutefois, l'industrie de la pêche au Canada, même si elle est pratiquée avec des bateaux de bois et des hommes indomptables, est littéralement poussée au pied du mur; elle lutte contre la bureaucratie qui accorde des majorations de traitement qui dépassent parfois à elles seules les recettes annuelles de certains de nos pêcheurs. Elle lutte contre l'aide gouvernementale croissante dans maintes parties du monde qui permet aux exportateurs de ces pays de s'emparer de nos marchés traditionnels. Elle lutte pour ses marchés contre les bateaux étatisés en provenance de pays derrière le rideau de fer, et dont les exploitants semblent n'éprouver que peu ou point de difficulté à équilibrer leurs profits et pertes. Elle lutte pour garder ses bateaux en service afin d'assurer la subsistance des pêcheurs canadiens et leurs familles et des ouvriers du littoral et leurs familles.